

CONDITIONS D'ACCÈS

Les déchetteries sont accessibles :

- aux professionnels domiciliés et/ou contribuables de la Communauté de communes
- aux professionnels extérieurs à la Communauté de communes pouvant justifier de la réalisation de travaux sur le territoire communautaire.

DEMANDE D'UN BADGE D'ACCÈS

Cette carte, facturée 10 €, vous sera demandée lors de vos passages.

Ce formulaire complété est à retourner à la Communauté de communes accompagné des justificatifs demandés :

- Par courrier :

Communauté de communes du Pays de Fayence
Mas de Tassy—1849 RD 19—CS 80106
83440 TOURRETTES

- Par mail : environnement@cc-paysdefayence.fr

Justificatifs :

- **Justificatif de domicile et/ou d'imposition de l'entreprise dans le territoire de la Communauté de communes**
ou bien
justificatif de réalisation de travaux sur le territoire communautaire pour les professionnels extérieurs à la Communauté de communes.
- **Extrait Kbis ou répertoire des métiers**
- **Photocopie de la carte grise du ou des véhicules pouvant fréquenter la déchetterie**
- **Règlement de 10€ en CB, espèces ou par chèque (à l'ordre de "Régie déchets Pays de Fayence" .)**

RÈGLEMENT

Les apports sont autorisés dans certaines limites et sous certaines conditions fixées par la réglementation et le règlement d'accès aux déchetteries :

- Ne sont pas admis les objets qui, par leurs dimensions, leur poids ou leur volume ne pourraient pas être pris en charge par les installations ou les équipements.
- Sont interdits d'accès aux déchetteries les véhicules dont le poids total en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 tonnes.
- Ne pourront être admis qu'à la condition d'effectuer le tri des déchets, les véhicules équipés de bennes basculantes ou de systèmes polybennes .

Les usagers sont tenus de respecter les instructions ainsi que les consignes de sécurité.

Il est formellement interdit :

- de descendre dans les caissons
- de récupérer les déchets qui ont été déposés
- de déposer tout déchet en limite extérieure de clôture
- de manipuler les appareils (compacteur, tractopelle...)

Le déversement des déchets dans les contenants se fait sous l'entière responsabilité des usagers.

Les usagers sont tenus de respecter l'état des installations : ils sont responsables de la propreté de leurs apports.

Aucun déversement direct ou indirect ne doit être effectué en dehors du caisson.

Infraction au règlement

Tout dépôt de déchets interdits, toute action de récupération dans les caissons, tout dépôt devant la déchetterie, ou d'une manière générale, toute action visant à entraver le bon fonctionnement des installations est passible d'un procès verbal établi conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale.



ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

PROFESSIONNELS



Pour plus d'informations :

☎ : 04 94 85 93 89

✉ : environnement@cc-paysdefayence.fr

DECHETTERIE DE TOURRETTES

HORAIRES D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU SAMEDI

8h00 à 16h50

Fermée les dimanches et jours fériés

DECHETS ACCEPTES :

- Encombrants,
- Bois,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE),
- Cartons,
- Papiers,
- Métaux et ferrailles,
- Végétaux (plateforme déchets vert)

TARIFS :	Professionnels du Pays de Fayences	Professionnels hors Pays de Fayence
Tarifs déchets verts	60€/t	80€/t
Tarifs pour les autres apports de déchets	45€/t	55€/t
Gravats refusés		

DECHETTERIE DE BAGNOLS

HORAIRES D'OUVERTURE :

MERCREDI ET SAMEDI :

8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

MARDI, JEUDI et VENDREDI

8h00 à 13h00

Fermée les lundis, dimanches et jours fériés

DECHETS ACCEPTES :

- Encombrants,
- Bois,
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE),
- Cartons,
- Papiers,
- Métaux et ferrailles,
- Végétaux (plateforme déchets vert)

DEMANDE D'UN BADGE D'ACCÈS Professionnels

Société :

Nom du gérant:

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Téléphone :

E-mail:

Activité :

N°siret:

Immatriculation/Véhicule:

Badge pour la déchetterie :

- ☐ de Bagnols-en-Fôret
- ☐ de Tourrettes

☐ certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits,

☐ reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès.

Date et signature :

Date enregistrement :

N° de badge :